

## MAIRIE DE CHAMPEAUX

Monsieur le Président  
Union des Maires de Seine et Marne  
2 Rue des Fossés  
77000 MELUN

Le 2 février 2015

Objet : DGF 2015

Monsieur le Président, Cher Collègue,

Je suis Maire de la commune rurale de CHAMPEAUX (820 habitants) depuis 2001. Voici quelques jours et comme chaque année, avec mon adjoint aux finances, nous nous sommes plongés dans la préparation du budget 2015 avec, notamment, le projet d'anticiper la baisse annoncée de la DGF. Nous nous sommes rapprochés de l'AMF et de l'outil de calcul mis à notre disposition.

Et ce fut LA CLAQUE ! Accompagnée de cette désagréable sensation d'une douche – *bien*– froide ! Ainsi et comme le préconise la méthode de calcul, nous avons appliqué un coefficient multiplicateur de 2,466 au montant que l'on trouve sur la fiche de notification de 2014. La commune de CHAMPEAUX a « participé –*malgré elle*– au redressement national de 2014 » à hauteur de 5 300 € environ. Sa participation sera donc d'environ 13 000 € pour 2015 !

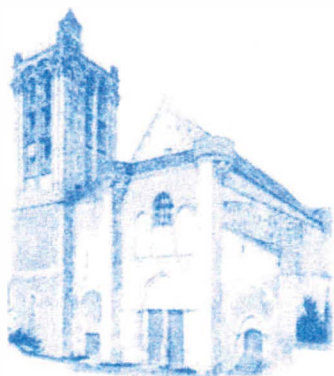
Cette baisse est sensiblement égale  
à l'autofinancement que nous avons dégagé en 2013 !

2014 a été l'année budgétaire de tous les efforts. Nous pensions dégager environ 25 000 € d'autofinancement. Nous envisagions de soumettre au vote une légère augmentation des taxes destinées à des investissements indispensables mais aussi à financer l'inadaptée et ruineuse réforme des rythmes scolaires que le gouvernement nous a si irresponsablement confiée. C'était sans compter sur cette autre proposition du gouvernement, entérinée par le vote de nos parlementaires ! 13 000 €, c'est la dotation que nous consacrons à notre CCAS, c'est aussi celle que nous attribuons à notre réseau associatif ! Et, comme vous le savez, l'histoire est loin de trouver ici son épilogue. En effet, cette razzia trouve une réédition en 2016 et 2017.

Sur 100 k€ de dotation perçue en 2013, il ne restera que 60 k€ en 2017.

Aussi, j'ai la douleur de vous annoncer, si rien n'est fait,  
le dépôt de bilan de notre commune, dès 2016.

## MAIRIE DE CHAMPEAUX



Nous n'imaginons pas un seul instant être isolés, seuls dans notre torpeur. Aussi, j'ai sondé quelques collègues. Pour beaucoup, elles ou ils n'ont pas encore touché du doigt cette réalité, attendant la notification qui devrait arriver via un mail sournois dans les prochains jours. Mais les retours que j'ai obtenus aujourd'hui sont graves, stupéfaits et incroyables.

Comment le gouvernement, les députés, les sénateurs, peuvent-ils abandonner leurs territoires, leur population ... et leurs élus locaux ? Quels élus ont la naïveté de croire que les fusions de communes, les regroupements des intercommunalités, les transferts de compétences à outrance sont LA solution aux nécessaires investissements auxquels nous devons faire face ? Quels élus républicains peuvent croire que la sous-représentativité des communes rurales au sein de leurs territoires n'est qu'une variable d'ajustement démocratique, somme toute supportable ? Les maires ruraux devons-ils s'affubler du titre d'« Oubliés de la République » ? Plus grave, cette politique de la terre brûlée fera-t-elle de nous une MINORITÉ ?

Je sais que beaucoup de mes collègues n'ont pas anticipé cette baisse de la DGF. Je pense aussi aux nouveaux Maires, fraîchement élus voici quelques mois. Aussi, Monsieur le Président, je souhaiterais que notre association, l'UMSM, informe ses adhérents en insistant sur la méthode de calcul de cette réforme et le grave impact de celle-ci sur la vie de nos concitoyens.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le président, cher collègue, mes plus sincères et cordiales salutations.



Yves LAGÜES-BAGET,  
Maire de CHAMPEAUX,  
Membre du bureau de l'Association des =  
Maires Ruraux de Seine et Marne.

*Copie aux députés et sénateurs de Seine et Marne.*